

Au nom des enfants

La pornographie à la télévision est en débat parce que de nombreux enfants et jeunes y ont accès. Une forme de maltraitance est subie par les enfants : ils vivent ces images comme une agression dont les conséquences, selon les experts, sont analogues à celles d'un abus sexuel (Rapport du Collectif Interassociatif Enfance et Médias - CIEM). Concernant les jeunes, c'est la montée de la violence sexuelle qui inquiète ; la pornographie est en cause : ses normes machistes et violentes sont imposées aux filles par imitation.

Les chaînes de télévision qui diffusent des films pornographiques proposent la solution du double-cryptage. Elle leur permettrait de maintenir leurs intérêts financiers, mais elle n'est pas techniquement opérationnelle et son efficacité pour protéger les enfants de la pornographie est faible.

Le Comité de Protection des Enfants de l'*Alliance pour les Droits de la Vie*, en partenariat avec le CPDH et la *Fédération Familles Médias*, demande la suppression des films pornographiques à la télévision. C'est l'objectif principal de cette campagne nationale de sensibilisation. Les pouvoirs publics ont l'occasion de donner aux Français un signe contre l'expansion des normes pornographiques dont les conséquences négatives sont de plus en plus évidentes notamment pour les enfants, les jeunes et la condition des femmes.

Destinée au grand public comme aux décideurs, la campagne se déroule à partir du 15 novembre 2002 dans toute la France. Plus de mille volontaires y participent. Elle se décline sur trois supports : un dépliant argumentaire, une affiche et un autocollant. Son visuel :

un regard d'enfant entre des aplats colorés. Son accroche : *"Enfance et pornographie : osons dire la vérité!"*.

La campagne se refuse à toute agressivité sur un sujet difficile qui touche à l'intimité de chacun. La liberté d'expression revendiquée par les uns semble s'opposer à la liberté des autres de protéger les plus faibles contre ce qui les blesse. Mais quelle doit-être la priorité ? C'est la question de société que nous voulons poser au plus grand nombre. Au nom des enfants.



La campagne



- Lancement : vendredi 15 novembre 2002, 17 heures
- 500 000 dépliant argumentaires six volets
- Distribution dans la rue, dans environ 200 villes
- Plus de 1000 volontaires mobilisés
- Des milliers d'affiches / dossiers de presse envoyés aux décideurs, journalistes, associations, établissements scolaires...
- Des dizaines de milliers d'autocollants de sensibilisation destinés aux jeunes
- Les volontaires de l'Alliance pour les Droits de la Vie et de ses partenaires s'organisent localement. Ils contactent la presse et rencontrent les décideurs locaux
- Site Internet de la campagne : www.sosenfance.org
- E-mail de recueil des témoignages : temoignage@sosenfance.com

Contact presse :
Caroline Roux 06 62 48 92 47